

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 10 octobre 2023 à 20 h à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

Site visé par la demande : Lots 3 131 050 et 4 687 689 au cadastre du Québec

Nature et effets de la demande :

Cette demande de dérogation mineure concerne un projet de construction d'un immeuble résidentiel de type RPA (résidence pour personnes âgées) situé sur le boulevard Georges-Gagné Nord, lequel déroge au règlement de zonage numéro 901 et vise à:

- Permettre que la hauteur en étages soit de 12, alors que la grille des usages et normes de la zone M-126 n'autorise qu'un maximum de 10 étages.

Lors de ladite séance du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande, sur place à l'hôtel de ville ou en complétant le formulaire de questions du public disponible sur la page de diffusion de la séance à l'adresse suivante : <https://www.ville.delson.qc.ca/fr/seances-du-conseil/questions-du-public/>.

Il est également possible de transmettre ses commentaires par écrit, à tout moment avant la séance, et ce, par courriel à l'adresse électronique greffe@ville.delson.qc.ca ou par courrier déposé à l'hôtel de ville. Le greffier fera la lecture aux membres du conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision.

Donné à Delson, ce 21 septembre 2023.

Nadine Poissant
Greffière adjointe